



Élections provinciales 2026

Demandes aux partis politiques



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse.....	3
1. Environnement et protection du territoire	5
1.1. Protection de la Grande tourbière de Blainville et de nos milieux naturels	5
1.2. Changements climatiques et qualité de vie.....	6
1.3. Gestion de l'eau	6
1.4. Stablex et la gestion des matières dangereuses résiduelles	7
2. Mobilité : Réseau routier, mobilité active et transport collectif	9
2.1. Réseau routier et mobilité active	9
2.2. Transport collectif.....	10
3. Habitation	11
3.1. Accessibilité au logement	11
3.2. Logements adaptés et maintien à domicile.....	12
4. Infrastructures et financement municipal	13
4.1. Logements adaptés et maintien à domicile.....	13
4.2. Santé et infrastructures scolaires.....	14
4.3. Milieu communautaire.....	15
Mot de la fin — Invitation à la collaboration	16

Mot de la mairesse

Blainville est une ville en pleine croissance. Depuis le début des années 1990, sa population est passée d'environ 21 000 à plus de 63 000 habitants. Cette croissance témoigne du dynamisme et de l'attractivité de notre communauté. Conformément aux Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), nous privilégions un développement réfléchi et une densification intelligente à proximité des principaux axes de transport et des secteurs stratégiques.

Cette évolution s'accompagne toutefois de nouveaux défis. Les besoins en infrastructures, en transport collectif, en logements, en écoles et en services publics augmentent rapidement. À cela s'ajoutent les changements climatiques, qui exercent une pression croissante sur nos infrastructures et nous obligent collectivement à adapter nos milieux de vie.

C'est dans ce contexte que la Ville de Blainville a souhaité consulter ses citoyens afin de mieux comprendre leurs préoccupations et les priorités qu'ils souhaitent voir portées auprès des partis politiques en vue de la prochaine élection provinciale.

Afin de porter auprès des partis politiques des priorités qui reflètent les besoins réels de notre communauté, la Ville de Blainville a entrepris, d'avril à juillet 2026, une vaste démarche de consultation citoyenne. Des rencontres publiques ont été tenues dans chacun des 12 districts, une tournée a été réalisée auprès de nos résidences pour aînés, une rencontre a réuni des représentants du milieu communautaire et un sondage en ligne a permis de rejoindre un nombre encore plus important de citoyens. Plus de 500 personnes ont ainsi contribué à cette réflexion collective.

Cette consultation fait ressortir des préoccupations claires : protéger notre environnement, améliorer la mobilité, faciliter l'accès au logement, moderniser nos infrastructures et assurer un financement mieux adapté à la réalité des Laurentides. Les citoyens nous demandent également que les services publics suivent le rythme de la croissance de notre région.

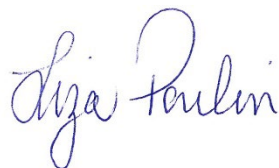


Liza Poulin
Mairesse de
Blainville

À l'approche de l'élection provinciale, nous invitons les candidates et les candidats à prendre connaissance de ce document et à se prononcer sur les priorités qu'il présente. Elles ne sont pas celles d'une administration municipale seulement; elles sont d'abord celles de citoyens qui souhaitent que leur communauté continue de se développer de façon durable, équilibrée et responsable.

Nous croyons qu'un dialogue ouvert et une collaboration étroite entre le gouvernement du Québec et le monde municipal permettront de relever ces défis collectivement. C'est dans cet esprit que nous soumettons ce document. Un suivi sera également effectué auprès de chacun des partis politiques afin de connaître leurs engagements et leurs priorités pour Blainville à l'égard des enjeux soulevés dans ce rapport.

La mairesse,



Liza Poulin

1. Environnement et protection du territoire

1.1 Protection de la Grande tourbière de Blainville et de nos milieux naturels

Contexte

La Grande tourbière de Blainville constitue l'un des plus importants milieux naturels de la région métropolitaine. Véritable réservoir de biodiversité, elle joue un rôle essentiel dans la qualité de l'eau, la captation du carbone et l'adaptation aux changements climatiques. Sa protection représente un enjeu majeur pour l'avenir de notre territoire.

Constats

La protection de la Grande tourbière est l'un des enjeux qui a le plus mobilisé les citoyens durant la consultation. Plusieurs s'inquiètent des pressions exercées sur ce milieu naturel, notamment en lien avec les activités de Stalex, et souhaitent qu'il bénéficie d'une protection permanente.

Les participants rappellent également que la conservation de ce territoire dépasse les intérêts de Blainville. Elle contribue directement aux objectifs régionaux de protection des milieux naturels et à la résilience environnementale. Il est à noter que la CMM veut atteindre un objectif de 30% de milieux naturels protégés dans le Grand Montréal d'ici 2030.

Demandes

- Accorder un statut légal de protection à la Grande tourbière de Blainville.
- Maintenir le financement de la Trame verte et bleue de la CMM qui permettra le financement pour la poursuite des acquisitions de l'ensemble des terrains d'intérêt privé dans la Grande tourbière ainsi que sa conservation et sa mise en valeur.
- Revoir la loi sur la fiscalité municipale, tel que demandé par l'UMQ, pour que les infrastructures vertes soient reconnues pour le rôle essentiel qu'elles jouent au niveau de la crise climatique et de la qualité de vie des citoyens.

1.2 Changements climatiques et qualité de vie

Contexte

Les municipalités sont en première ligne face aux effets des changements climatiques. Les épisodes de chaleur extrême, les pluies abondantes, les îlots de chaleur et les phénomènes météorologiques plus fréquents exigent une adaptation constante de nos infrastructures et de nos milieux de vie.

Constats

Les citoyens associent directement les changements climatiques à leur qualité de vie. Ils souhaitent accélérer les initiatives de verdissement, la plantation d'arbres et le développement de micro-forêts afin de rendre les quartiers plus résilients.

Ils considèrent également que l'électrification des transports et le soutien aux projets municipaux d'adaptation représentent des leviers importants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et préparer la région aux défis climatiques à venir.

Demandes

- Poursuivre et bonifier les programmes de soutien au verdissement, à l'adaptation aux changements climatiques et au renforcement de la résilience des infrastructures municipales face aux événements météorologiques extrêmes.
- Accélérer les programmes d'électrification des transports, notamment en soutenant l'acquisition de véhicules municipaux, le déploiement des infrastructures de recharge et la transition des flottes publiques.

1.3 Gestion de l'eau

Contexte

La croissance démographique et les changements climatiques exercent une pression grandissante sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement. Les municipalités doivent moderniser leurs infrastructures tout en favorisant une gestion plus responsable de cette ressource essentielle.

Constats

Les citoyens souhaitent que la gestion de l'eau demeure une priorité. Ils appuient les efforts visant à réduire le gaspillage, à mieux sensibiliser la population et à assurer la qualité de l'eau.

Ils reconnaissent toutefois que les investissements nécessaires dépassent largement la capacité financière des municipalités et qu'un soutien accru du gouvernement est indispensable pour moderniser les réseaux et répondre aux besoins d'une population en croissance.

Demandes

- Augmenter le financement des programmes destinés à soutenir la modernisation des réseaux d'eau potable, d'égouts et d'assainissement des eaux afin d'assurer leur pérennité et leur adaptation aux défis climatiques.
- Bonifier la Stratégie québécoise de l'eau (2018-2030) en y intégrant des initiatives renforcées de sensibilisation et d'accompagnement visant à réduire la consommation d'eau potable et à promouvoir une gestion durable de cette ressource, en collaboration avec les municipalités.

1.4 Stablex et la gestion des matières dangereuses résiduelles

Contexte

La présence de Stablex à Blainville soulève depuis plusieurs années d'importantes préoccupations environnementales et sociales. Les consultations citoyennes démontrent que ce dossier demeure l'un des principaux enjeux pour la population et qu'il nécessite un encadrement gouvernemental plus rigoureux.

Constats

Les citoyens expriment une inquiétude persistante à l'égard des activités de Stablex. Les enjeux de transparence, de traçabilité des matières dangereuses et de protection de l'environnement reviennent constamment dans les échanges. Plusieurs souhaitent un resserrement de l'encadrement gouvernemental, tandis que d'autres remettent en question la présence même du site.

Les consultations mettent également en lumière un sentiment d'iniquité. Les citoyens estiment que Blainville assume des responsabilités et des impacts importants sans bénéficier d'un soutien gouvernemental à la hauteur des risques et des coûts engagés.

Les participants rappellent enfin que la protection des milieux naturels et l'application du principe de compensation environnementale doivent faire partie des solutions envisagées. Ils soulignent également l'importance de reconnaître les coûts administratifs et opérationnels supplémentaires que la présence de telles activités impose aux municipalités, notamment les ressources additionnelles mobilisées par le Service de police.

Demandes

Les demandes formulées s'inspirent largement des recommandations du rapport de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur la gestion des matières dangereuses résiduelles, lesquelles sont portées par les 82 municipalités qui la composent. Elles témoignent ainsi d'enjeux qui dépassent les frontières de Blainville et appellent à une action concertée à l'échelle du Québec.

- Mettre en place un régime permanent de compensation financière pour les municipalités accueillant des sites de gestion des matières dangereuses résiduelles, afin de tenir compte des impacts environnementaux et sociaux ainsi que des coûts opérationnels et financiers qui en découlent.
- Appliquer pleinement le Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques et verser directement à la Ville de Blainville les compensations prévues pour les impacts subis sur son territoire.
- Donner suite à la recommandation formulée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en septembre 2023 et reprise dans le rapport de la CMM sur les matières dangereuses, en déclenchant un (BAPE) générique sur la gestion des matières dangereuses résiduelles au Québec afin d'établir une vision d'ensemble et de définir des orientations durables pour ce secteur.
- Renforcer l'encadrement des entreprises qui gèrent des matières dangereuses résiduelles en assurant une application rigoureuse de la réglementation, des inspections régulières et un suivi soutenu de leurs activités par le ministère de l'Environnement.
- Accroître les investissements en recherche, en innovation et en économie circulaire afin de favoriser le développement de solutions permettant de réduire le recours à l'enfouissement des matières dangereuses résiduelles.

À ces recommandations s'ajoute une demande propre à la réalité de Blainville :

- Assurer un financement récurrent des coûts supplémentaires assumés par la Ville de Blainville, notamment ceux liés aux interventions et aux mesures de sécurité du Service de police en lien avec les activités de Stablex.

2. Mobilité : Réseau routier, mobilité active et transport collectif

2.1 Réseau routier et mobilité active

Contexte

La croissance démographique et la densification des milieux urbains accentuent la pression sur les réseaux routiers. Pour maintenir une bonne qualité de vie, le développement du réseau routier doit s'accompagner d'investissements soutenus en mobilité active et d'une meilleure intégration des différents modes de déplacement.

Constats

La congestion routière demeure l'une des principales préoccupations exprimées lors des consultations. Les citoyens identifient particulièrement les autoroutes 15 et 640 ainsi que la route 117 comme des secteurs où la circulation nuit à la sécurité, à la fluidité des déplacements et à la qualité de vie.

Les échanges révèlent également un intérêt grandissant pour la mobilité active. Les citoyens souhaitent des réseaux cyclables mieux connectés, plus sécuritaires et adaptés aux déplacements quotidiens. Ils demandent également une meilleure cohabitation entre les différents usagers de la route, notamment les piétons, les cyclistes et les utilisateurs de nouveaux moyens de transport.

Demandes

- Prévoir le réaménagement sécuritaire des sorties 24 de l'autoroute 640 et 28 de l'autoroute 15 afin d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation.
- Soutenir et impliquer activement le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) dans la mise en œuvre des mesures découlant du PPU visant à améliorer la fluidité de la circulation sur la route 117 et dans les secteurs environnants.
- Soutenir financièrement le développement et l'interconnexion du réseau cyclable intermunicipal Laurentides–Rive-Nord afin de favoriser des déplacements actifs sécuritaires entre les municipalités.
- Adapter le Code de la sécurité routière aux nouvelles réalités de la mobilité active afin de mieux encadrer la cohabitation sécuritaire entre les piétons, les cyclistes, les utilisateurs de trottinettes et les autres modes de déplacement.

2.2 Transport collectif

Contexte

La croissance rapide de la couronne Nord doit s'accompagner d'une offre de transport collectif mieux adaptée aux besoins de la population. Un financement stable et prévisible est essentiel afin de soutenir le développement d'un réseau efficace et attrayant.

Constats

Les citoyens jugent que l'offre actuelle de transport collectif ne répond plus aux besoins d'une région en pleine expansion. La fréquence des trains et des autobus, particulièrement les soirs et les fins de semaine, est jugée insuffisante, tandis que plusieurs secteurs résidentiels, industriels et institutionnels demeurent difficilement accessibles.

Les consultations démontrent également un intérêt marqué pour des solutions complémentaires, comme le taxi-bus, les navettes locales et le covoiturage. Les citoyens souhaitent un réseau mieux intégré, plus flexible et davantage adapté aux réalités de la couronne Nord.

Demandes

- Accroître le financement du transport collectif afin de permettre une bonification de la fréquence des trains de banlieue et des autobus, notamment les soirs et les fins de semaine.
- Prioriser le financement d'un réseau structurant de transport collectif dans l'axe Est-Ouest afin d'améliorer les déplacements entre les municipalités de la couronne Nord et de soutenir le développement régional.
- Soutenir financièrement les initiatives permettant de développer et de bonifier le réseau local de transport collectif afin d'offrir davantage d'alternatives à l'auto solo.

3. Habitation

3.1 Accessibilité au logement

Contexte

L'accès au logement représente un défi grandissant pour de nombreux ménages. La hausse du coût des propriétés et des loyers, combinée à l'augmentation du coût de la vie, limite l'accès à un logement abordable pour les familles, les jeunes ménages et les aînés.

Constats

Les consultations confirment que la crise du logement est une préoccupation majeure. Les citoyens demandent un soutien accru au développement de logements abordables, de coopératives d'habitation et d'autres modèles résidentiels qui favorisent une plus grande accessibilité.

Les aînés ont également exprimé leurs préoccupations quant au manque de places dans les ressources intermédiaires, les Maisons des aînés et les centres d'hébergement de longue durée. Plusieurs souhaitent également un meilleur encadrement des rénovictions et des hausses abusives de loyer.

Demandes

- Accroître le financement destiné au développement de logements abordables et coopératifs afin d'en augmenter l'offre sur le territoire.
- Augmenter l'offre de places et de services destinés aux aînés dans les ressources intermédiaires et les milieux d'hébergement de longue durée.
- Renforcer les mesures visant à prévenir les rénovictions et à mieux protéger les locataires contre les hausses de loyer abusives.

3.2 Logements adaptés et maintien à domicile

Contexte

Le maintien à domicile constitue une solution humaine, économique et adaptée aux besoins d'une population vieillissante. Le développement de logements adaptés et de solutions résidentielles diversifiées permet également de répondre aux défis de la densification du territoire.

Constats

Les citoyens souhaitent que le gouvernement soutienne davantage les projets favorisant le maintien à domicile, les logements adaptés et les habitations intergénérationnelles.

Les consultations démontrent qu'il est possible d'offrir des solutions mieux adaptées aux besoins des familles et des aînés, tout en limitant la pression sur les infrastructures de santé et d'hébergement.

Demandes

- Accroître le financement de projets de logements adaptés répondant aux besoins des aînés et des familles.
- Poursuivre et bonifier les investissements prévus dans la stratégie gouvernementale en matière de soutien à domicile des aînés afin d'en élargir la portée et de répondre aux besoins croissants de la population.

4. Infrastructures et financement municipal

4.1 Infrastructures et financement

Contexte

La croissance de Blainville, les nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT) et les effets des changements climatiques exercent une pression croissante sur les infrastructures municipales. Les réseaux d'eau, d'égouts, les infrastructures routières et les autres équipements municipaux doivent être entretenus, modernisés et adaptés afin d'assurer leur pérennité et leur résilience.

Dans ce contexte, les municipalités doivent pouvoir compter sur un financement gouvernemental stable, prévisible et suffisamment souple pour planifier leurs investissements à long terme. La multiplication des programmes, la complexité des critères d'admissibilité et les délais d'approbation peuvent toutefois ralentir la réalisation de projets essentiels.

Constats

Les citoyens reconnaissent la nécessité d'investir dans les infrastructures afin qu'elles puissent suivre l'évolution de la communauté. Ils souhaitent notamment que le développement et la densification intelligente des secteurs stratégiques s'accompagnent des investissements nécessaires pour maintenir la qualité de vie.

Les consultations font également ressortir l'importance de moderniser les infrastructures existantes et d'accroître leur résilience face aux événements climatiques extrêmes et aux interruptions de services.

Demandes

- Simplifier les normes, les exigences réglementaires et les processus administratifs imposés aux municipalités afin d'accélérer la réalisation des projets d'infrastructures.
- Regrouper les programmes d'aide financière destinés aux infrastructures municipales afin de privilégier un financement global, stable et prévisible adapté aux besoins réels des municipalités.
- Assurer à la région des Laurentides un financement gouvernemental qui tient compte de la croissance rapide de sa population et des besoins qui en découlent en matière d'infrastructures et de services publics.
- Améliorer, en collaboration avec Hydro-Québec, la résilience du réseau de distribution électrique afin de réduire la vulnérabilité aux pannes et aux événements climatiques extrêmes.

4.2 Santé et infrastructures scolaires

Contexte

La croissance soutenue de Blainville et de la région des Laurentides accentue les besoins en matière de santé et d'infrastructures scolaires. Pour maintenir des services accessibles et adaptés à la population, les investissements et la planification des infrastructures publiques doivent évoluer au rythme de cette croissance et tenir compte des réalités propres à notre région.

Constats

Les citoyens estiment que les investissements en santé dans les Laurentides n'ont pas suivi la croissance rapide de la population. Les difficultés d'accès à un médecin de famille, les délais pour obtenir des services spécialisés ainsi que les besoins grandissants en santé mentale demeurent des préoccupations importantes.

Les consultations font également ressortir la pression exercée sur les infrastructures scolaires. Les citoyens souhaitent que la planification des nouvelles écoles accompagne davantage le développement résidentiel afin de répondre aux besoins des familles.

Demandes

- Accélérer les investissements en santé dans les Laurentides, en cohérence avec les priorités régionales portées par le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL), afin que l'offre de soins et les infrastructures suivent la croissance de la population.
- Revoir les règles entourant la cession de terrains aux centres de services scolaires afin de mieux partager les responsabilités et les coûts liés à la construction de nouvelles écoles, en cohérence avec les représentations portées par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

4.3 Milieu communautaire

Contexte

Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie de notre communauté. Ils offrent des services complémentaires à ceux de l'État et constituent un soutien indispensable pour de nombreux citoyens. Par leur proximité avec la population, ils répondent à des besoins diversifiés et contribuent directement au dynamisme social de notre territoire.

Le Fonds régions et ruralité (FRR) constitue un levier important pour soutenir le développement local et régional et favoriser des initiatives adaptées aux réalités de chaque milieu. Dans un contexte où les besoins augmentent et se diversifient, il importe que les municipalités et les organismes puissent compter sur des outils financiers suffisamment souples et prévisibles pour soutenir les projets issus de leur communauté.

Constats

Les organismes consultés demandent un financement plus stable et davantage prévisible afin de pouvoir concentrer leurs ressources sur leur mission plutôt que sur la recherche continue de financement.

Ils souhaitent également un allègement des exigences administratives liées aux programmes de subvention afin de consacrer davantage de temps aux services offerts à la population.

Demandes

- Renforcer le financement des organismes communautaires afin de leur assurer un soutien stable, durable et prévisible sur plusieurs années.
- Pérenniser et bonifier le Fonds régions et ruralité (FRR) afin de soutenir les initiatives locales et régionales répondant aux besoins et aux réalités propres à chaque communauté.

Mot de la fin —

Invitation à la collaboration

Les consultations citoyennes réalisées au cours des derniers mois ont permis de dégager des priorités claires pour l'avenir de Blainville. Elles traduisent la volonté des citoyens de voir leur communauté poursuivre son développement dans le respect de l'environnement, avec des infrastructures modernes, des services publics à la hauteur de sa croissance et une qualité de vie qui demeure au cœur des décisions.

À l'occasion de l'élection provinciale, la Ville de Blainville invite l'ensemble des candidates et des candidats des partis à prendre connaissance des priorités présentées dans ce document et à se prononcer sur les demandes formulées. À cet effet, la Ville communiquera prochainement avec chacun des partis politiques afin d'échanger sur les différentes préoccupations et demandes exprimées par les citoyens consultés et connaître les engagements que les partis souhaitent prendre à l'égard de la population blainvilloise. Les défis auxquels nous faisons face exigent une collaboration étroite entre le gouvernement du Québec et le monde municipal. Ensemble, nous pouvons protéger notre environnement, améliorer la mobilité, soutenir les familles, moderniser nos infrastructures et assurer un développement durable pour les générations futures.

Blainville poursuit son engagement et ses actions pour relever ces défis. Nous attendons maintenant du prochain gouvernement du Québec qu'il reconnaisse les réalités et les besoins de notre communauté, qu'il donne aux municipalités les moyens d'assumer pleinement leurs responsabilités et qu'il s'engage comme un véritable partenaire dans la réalisation des priorités exprimées par nos citoyens.

Les attentes sont claires. Il appartient maintenant à celles et ceux qui aspirent à gouverner le Québec de nous dire comment ils comptent y répondre.



Conseil municipal de la Ville de Blainville (de gauche à droite, du haut vers le bas)

Francis Allaire (district Notre-Dame-de-l'Assomption), Patrick Marineau (district des Hirondelles), Jade Laporte (district Saint-Rédempteur), Liza Poulin (maire), Jean-François Pinard (district Henri-Dunant), Nathalie St-Laurent (district du Coteau), David Malenfant (district de la Côte-Saint-Louis), Stéphane Bertrand (district d'Alençon), Marie-Claude Perron (district de Fontainebleau), Philippe Magnenat (district du Plan-Bouchard), Marie-Claude Collin (district du Blainvillier), Michèle Murray (district de la Renaissance) et Nicole Ruel (district Chante-Bois).

1000, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3S9
450 434-5200
Blainville.ca

